

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 19 octobre 2023

### **FRANCE 2030 : lauréats de l'appel à projets « Ingénierie de formation professionnelle et d'offres d'accompagnement innovantes (IFPAI) »**

Déclinaison régionale des investissements d'avenir portés dans le cadre de France 2030, l'appel à projet IFPAI<sup>1</sup> encourage la **production de solutions innovantes** pour répondre à plusieurs enjeux : celui de la **formation des jeunes**, des **salariés** et des **demandeurs d'emploi** d'une part et celui du **recrutement** des secteurs d'activité en mutation, en transformation et en évolution d'autre part. **L'AAP contribue ainsi à la nécessaire adaptation des compétences aux transformations de l'industrie liées à la transition énergétique et à la digitalisation des process.**

Pour accompagner ces transitions économiques et sociales, l'appel à projets soutient l'ingénierie de formation et d'accompagnement porté par des consortiums d'acteurs économiques et d'organismes de formation. A cet effet, **l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont mobilisé à parité un budget total de 12,5 millions d'euros pour soutenir sur les trois premières années des projets.**

Après la relève de candidatures du 22 novembre 2022, 13 projets éligibles ont été instruits. La Banque des Territoires, opérateur de l'appel à projets est en mesure de contractualiser, pour le compte de l'Etat et de la Région avec **trois nouveaux porteurs de projet lauréats d'IFPAI Nouvelle Aquitaine**<sup>2</sup>.

#### ➤ **Fontaine-Pajot « Embarquez dans la Filière Nautique »**

Le projet « Embarquez dans la filière Nautique » est porté par l'entreprise FOUNTAINE PAJOT chef de file du consortium constitué de DUFOUR YACHTS, APPEP, POCHON SA, l'intercommunalité AUNIS SUD, et du GRETA. Ce projet vise la mise en œuvre de solutions innovantes pour attirer, diversifier et fidéliser de nouveaux salariés entrants dans les métiers en tension du nautisme tels que : opérateurs matériaux composites, menuisiers, accastilleurs, plombiers, électriciens, techniciens monteur électronique, câbleurs, techniciens électrique.

Il s'inscrit dans la stratégie nationale de la Fédération des Industries Nautiques pour la promotion et l'attractivité des métiers et permettra d'identifier les leviers efficaces pour recruter et pérenniser les compétences recherchées.

Ce projet d'un montant total de 1 459 200 € sera soutenu par IFPAI à hauteur de 50 %.

<sup>1</sup> L'AAP IFPAI en Nouvelle-Aquitaine a été lancé en 2017 et est désormais clos.

<sup>2</sup> Ces trois lauréats s'ajoutent aux quatre autres annoncés au mois de juillet 2023. La décision concernant les derniers dossiers est en cours.

➤ **Alphanov « Talents Photoniques Nouvelle Aquitaine »**

Le projet « TALENTS Photonique Nouvelle-Aquitaine », est porté par le centre technologique Optique et Lasers ALPHANOV qui mobilise un consortium d'entreprises de la filière photonique avec Pôle Alpha-RLH, Amplitude, Toptica et Exail. Le projet s'articule autour de 3 objectifs :

- Améliorer l'attractivité et la visibilité des métiers et des formations locales
- Soutenir, faire évoluer et renouveler l'offre de formation de la filière photonique
- Attirer et fidéliser les talents dans les entreprises photoniques de Nouvelle-Aquitaine

La photonique, ou science de la lumière, est omniprésente dans notre quotidien. Elle est porteuse d'innovations technologiques dans tous les domaines, de l'aéronautique à l'environnement, en passant par le médical, les transports ou l'agriculture. En plein essor, la filière offre de nombreuses opportunités d'emploi pour le futur et ce, dès la sortie des études et à tous les niveaux de qualification.

Les actions de « Talents Photoniques en Nouvelle Aquitaine » s'adressent à un large public notamment aux salariés, aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion professionnelle ainsi qu'aux jeunes en phase d'orientation, aux stagiaires, étudiants, alternants, doctorants.

Elles entendent répondre aux forts enjeux de formation, de recrutement et de développement des talents pour servir la croissance durable de la filière et la création de ses métiers à venir.

Ce projet d'un montant total de 1 121 889 € sera soutenu par IFPAI à hauteur de 50 %.

➤ **Club des entreprises de taille intermédiaire (ETI) Nouvelle-Aquitaine « L'université des ETI »**

Le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine qui rassemble 101 ETI, 19 PME à potentiel et 78 000 salariés inscrit sa démarche dans le cadre d'une initiative pilote fondée sur la coopération et la mutualisation des compétences entre entreprises du même espace régional.

Ce projet collaboratif entre le Club des ETI et ses partenaires de consortium (CEVA Santé animale, pôle Formation UIMM-AFPI, Onepoint, Simplon et Ecole42) propose une initiative originale qui doit permettre aux salariés des entreprises et aux nouveaux entrants de développer des compétences dans des domaines stratégiques pour les ETI, à savoir le numérique, le management projet et la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

A la croisée des enjeux RH et technologiques, « L'Université des ETI » projette la formation de 4000 salariés d'ici 2026 sur les grandes transformations économiques auxquelles font face les Entreprises de Taille Intermédiaire : digitale, environnementale, managériale et industrielle.

Les programmes, inter-entreprises et basés sur du partage d'expériences, allieront contenus pédagogiques, visites d'entreprises et interventions d'experts.

Ce projet d'un montant total de 2 133 324 € sera soutenu par IFPAI à hauteur de 50 %.

***Chacun de ces projets témoigne de la volonté de l'État et de la Région d'accompagner les transitions à l'œuvre en matière de développement de l'emploi industriel et d'innovation technologique.***

## A propos de France 2030

### Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | @SGPI\_avenir

### À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. **Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr) / @BanqueDesTerr